

FICHE ACTION PRÉVISIONNELLE Année scolaire 2018-2019	Convention ministère Éducation nationale / FNTP
Article de la convention	Article 2 – Découverte et appropriation par les élèves des contextes et métiers du secteur des Travaux Publics

Pilotage de l'action	Pour la FNTP Anne-Claude COUDEVILLE	Pour le Ministère Jamila BOUNOUH
Publics cibles	Collégiens 3 ^e , enseignants	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - offrir des opportunités de stage de qualité à des élèves de 3^e, en particulier aux élèves scolarisés en zone REP+ ; - développer la connaissance et l'attractivité des métiers et des contextes des Travaux Publics (TP) chez les élèves et les enseignants ; - favoriser le rapprochement local et les échanges entre les collèges et les professionnels des Travaux Publics. 	
Date de début et de fin	Novembre 2018 – Mars 2019	
Partenaire/Prestataire	FNTP, entreprises adhérentes MEN, Collèges, Rectorats, Pôles de stages Associations	

Descriptif de l'action :

Mobilisation des partenaires en vue de proposer aux élèves de 3^e des stages d'observation de qualité ; cette mobilisation devra permettre d'accueillir 16 000 collégiens en stage dont 1 600 scolarisés en zones REP et REP + durant l'année scolaire 2018-2019.

Outils et activités prévus :

La FNTP :

- mobilise ses entreprises adhérentes pour qu'elles proposent des stages de 3^e aux collégiens de leur région ;
- mobilise son réseau de FRTP et Syndicats de spécialités pour diffuser l'information auprès des entreprises et des collèges de leur région ;
- met en place une plate-forme dédiée sur fntp.fr : dépôt des offres pour les entreprises, réponse aux offres pour les jeunes ;
- réalise un ensemble d'outils d'aide aux entreprises pour l'accueil de jeunes de 3^e : guide d'accueil spécifique aux TP avec exemples d'activités types à proposer, livret à remettre au jeune pour l'aider à réaliser son rapport de stage ;
- réalise une plaquette de communication à destination des principaux de collèges.

Le MEN et les services académiques :

- mobilisent leurs réseaux et diffusent l'information dans les établissements (collèges, rectorats, Pôle de stages) ;
- s'assurent d'une diffusion effective des offres de stages dans les TP auprès des collégiens de 3^e ;
- sensibilisent les professeurs à l'intérêt de la découverte des métiers des Travaux Publics.

Déclinaison régionale :

La convention qui lie le MEN à la FNTP offre un cadre collaboratif national pouvant être proposé aux niveaux régional et académique.

Effectifs concernés :

16 000 collégiens dont 1 600 élèves scolarisés en zone REP + et 30 rectorats.

7 400 entreprises de Travaux Publics.

Indicateurs de réussite :

- taux de satisfaction des entreprises d'accueil ;
- taux de satisfaction des élèves ;
- taux de satisfaction des équipes pédagogiques ;
- nombre d'élèves accueillis ;
- nombre d'entreprises participantes ;
- nombre d'offres proposées ;
- nombre de collèges concernés.

Modalités d'évaluation prévues :

- questionnaires de satisfaction à destination des entreprises d'accueil, des élèves et des équipes pédagogiques ;
- fiche d'évaluation de l'élève ;
- analyse de ces documents au cours d'une réunion de suivi ;
- statistiques :
 - nombre d'offres déposées sur fntp.fr ;
 - nombre d'offres déposées sur www.monstagedetroisieme.fr
 - nombre d'offres proposées directement aux établissements, au niveau local ;
 - nombre de candidatures déposées sur fntp.fr ;
 - nombre d'offres non pourvues ;
 - nombre de demandes non pourvues.